

Parlement

Les députés limitent l'encadrement des crèches

Les places de crèche devraient augmenter, affirme la majorité. La gauche et le PDC n'en croient pas un mot

Marc Bretton

«Notre projet de loi voulait provoquer une discussion sur les normes dans les crèches afin d'aider les parents qui galèrent pour trouver une place. Nous avons donc poussé le bouchon un peu loin», explique la députée et présidente du PDC Béatrice Hirsch. Mais voilà, alors que le PDC espérait que les débats au sein de la Commission de l'enseignement ramèneraient le bouchon en arrière, d'autres partis l'ont repris pour l'emmener plus loin. «Le PDC a joué avec le feu et il s'est brûlé», persifle la socialiste Salima Moyard

370 nouvelles places?

Contesté par les employés du secteur, le projet adopté hier par le Parlement assouplit le taux d'encadrement des enfants en crèche. Alors qu'actuellement un adulte s'occupe de dix enfants de 3 à 4 ans,



Le projet adopté hier par le Parlement est contesté par les employés du secteur de la petite enfance. FRANK MENTHA

le projet de loi soutenu par le PLR, l'UDC et le MCG fait passer le ratio à un pour 13. Pour les 2 à 3 ans, le nombre augmente de huit à dix enfants par adultes.

Pour la députée libérale Nathalie Fontanet, la réforme crée sur le papier 377 nouvelles places dans les établissements, alors qu'il en manque 2000. Mais elle est aussi mesurée: «Nous n'avons pas touché aux normes de construction ni au taux d'encadrement des tout-petits.»

Hormis le PDC, deux minorités s'opposent aux modifications.

L'écologiste Esther Hartmann relève que le personnel du secteur a consenti à des sacrifices en acceptant une baisse du ratio entre personnel qualifié et moins qualifié. «Aller au-delà, c'est trop!» dit-elle sous les quolibets de la droite. Le socialiste Melik Özden dénonce un projet absurde «qui ne tient pas comptes des discussions avec le personnel et dégrade la qualité des prestations. Quant à l'augmentation des places, elle serait fictive, car une norme intercantonale prescrit un nombre de mètres carrés précis

par enfant. Si on veut plus de places, il faut investir plus.» Du coup, le PS se déclare prêt à lancer un référendum contre la nouvelle loi.

Alors que la gauche peint le diable sur la muraille, l'UDC défend les modifications qui serait une simple «mesurette». «Les communes paient l'essentiel des dépenses pour les crèches, nous ne sommes pas pour diminuer les places, mais contre l'excès élitiste des dépenses», ajoute le député Eric Stauffer, membre du MCG.

Le combat des minorités

Du coup, le PS dépose un amendement pour revenir à la situation antérieure. Le PDC propose de son côté un compromis avec un rapport d'un à douze, histoire de ne pas rompre avec la profession. «Il faut négocier!» martèle le PDC Bertrand Buchs. Au vote, l'amendement du PS est vaporisé. Le PDC a un peu plus de succès, mais échoue contre la majorité UDC, MCG et PLR. Du coup, le PDC retire son projet de loi, repris par le PLR. Le conseiller d'Etat Charles Beer intervient: «Je déplore l'absence de pragmatisme de ce Parlement. Le partenariat social n'en sort pas grandi, alors que nous avons trouvé un accord avec les professionnels et les crèches.»